

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 7.



LAUSANNE. — 13 février 1909.

**LIBERTÉ
PATRIE**

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



LA
Compagnie Singer

construit et vend

chaque année plus de

1,250,000

MACHINES A COUDRE

pour tous usages

SOIT EN **MOYENNE** PLUS DE

3,400

MACHINES PAR JOUR

dans le monde entier.

EXPOSITION INTERNATIONALE

GRAND PRIX

Milan 1906

Paris 1900

Grand Prix



**Expositions
universelles**



St-Louis 1904

7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Blénne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

Études sur la vie, les œuvres et l'influence des principaux auteurs de la littérature française.

Collection couronnée par l'Académie française. Prix Botta (1894)

Chaque volume, in-16 broché, orné d'un portrait en photogravure, Fr. 2.—

Beaumarchais, par M. *André Hallays*.
Bernardin de Saint-Pierre, par M. *Ar-vède Barine*.

Boileau, par M. *Gustave Lanson*.

Bossuet, par M. *A. Rébelliau*.

Calvin, par M. *A. Bossert*.

Chateaubriand, par M. *de Lescure*.

Chénier (André), par M. *E. Faguet*, de l'Académie française.

Corneille, par M. *G. Lanson*. 2^e édition.

Descartes, par M. *A. Fouillée*, de l'Institut.

Diderot, par M. *Joseph Reinach*.

Fénelon, par M. *Paul Janet*, de l'Institut.

Flaubert, par M. *E. Faguet*, de l'Académie française.

Gautier (Théophile), par M. *Maxime du Camp*, de l'Acad. française, 3^e édition.

Hugo (Victor), par M. *L. Mabillean*.

La Bruyère, par M. *Morillot*, prof. à la Faculté des Lettres de Grenoble.

La Fontaine, par M. *G. Lafenestre*, de l'Institut. 2^e édition.

Lamartine, par M. *René Doumic*.

La Rochefoucauld, par M. *G. Bourdeau*.

Lesage, par M. *Eugène Lintilhac*.

Marivaux, par M. *Gaston Deschamps*. 2^e édition.

Mérimée, par M. *Augustin Filon*.

Montaigne, par M. *Paul Stapfer*.

Montesquieu, par M. *Albert Sorel*, de l'Académie française.

Musset (A. de), par M. *A. Barine*.

Pascal, par M. *E. Boutroux*, de l'Institut.

Rabelais, par M. *René Millet*.

Racine, par M. *G. Larroumet*, de l'Institut.

Rousseau (J.-J.), par M. *Arthur Chuquet*.

Saint-Simon, par M. *Gaston Boissier*, de l'Académie française.

Sand (George), par M. *E. Caro*, de l'Académie française.

Sévigné (Madame de), par M. *Gaston Boissier*, de l'Académie française.

Staël (Madame de), par M. *Albert Sorel*, de l'Académie française. 4^e édition.

Stendhal, par M. *Edouard Rod*.

Vauvenargues, par M. *M. Paléologue*.

Vigny (Alfred de), par M. *Maurice Paléologue*.

Villon, par M. *G. Paris*, de l'Académie française.

Voltaire, par M. *Gustave Lanson*.

D'autres volumes sont en préparation.

Offene Lehrstelle für Französisch

Auf Beginn des neuen Schuljahres, 19. April 1909, ist die Stelle eines Lehrers des Französischen am *obern und untern Gymnasium in Basel* neu zu besetzen. Stundenzahl: 18 Stunden am obern, 3—8 Stunden am untern Gymnasium. Besoldung für die Jahresstunde: Fr. 180—250 am obern, Fr. 120—160 am untern Gymnasium. Die Alterszulage beträgt Fr. 400 nach 10, Fr. 500 nach 15 Dienstjahren. Die Pensionierung ist gesetzlich geregelt.

Akademisch gebildete Bewerber, die der deutschen Sprache vollständig mächtig sind, werden ersucht, ihre Anmeldung mit den Ausweisen über ihren Bildungsgang und die bisherige praktische Tätigkeit spätestens bis zum 11. Februar dem Unterzeichneten, der zu jeder nähern Auskunft bereit ist, einzureichen.

Basel, den 27. Januar 1909.

H608Q

Dr F. Schäublin, Rektor.

Ecole-pensionnat, au personnel déjà nombreux, cherche pour le printemps un **maître interne célibataire**, bien préparé entre autres à l'enseignement de la gymnastique, ou des premières années d'allemand.

Ecrire à la Gérance de l'**Educateur**, E. N. 104.

AVIS IMPORTANT

Nous avons encarté dans le N° 4 un bulletin de versement et prions tous nos abonnés qui n'ont pas payé encore l'abonnement 1909 de bien vouloir verser fr. 5. — au compte de chèques N° II 125, d'ici au 15 février. Le Gérant de l'Educateur espère que tous voudront profiter de ce commode moyen de paiement.

C. PERRET.

An experienced Swiss Diplome Professor,
O F. 290 speaking English, French, German
fluent ly wants reengagement at Easter as a teacher in Switzerland.

Prefers Bâle, Geneva, Neuchâtel or Bellinzona.

MARTI, 30, Sutherlandplace, Bayswater, LONDON W.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

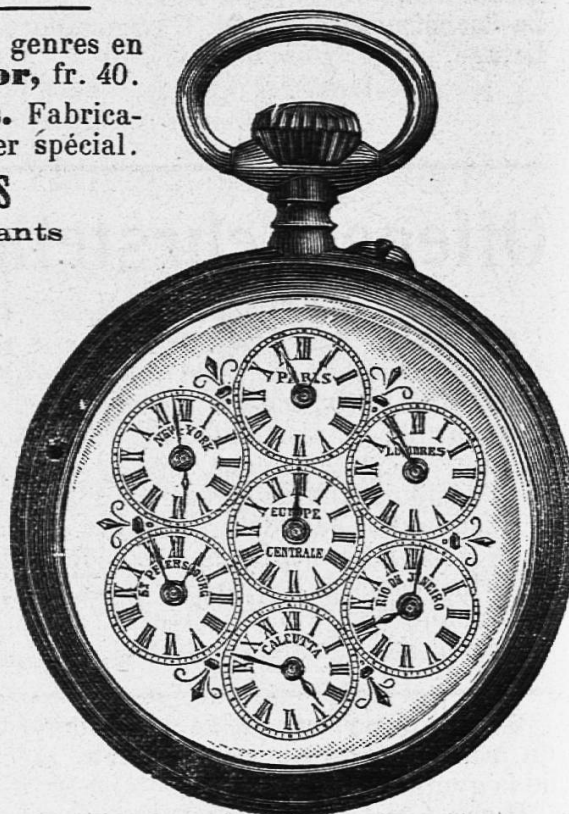
Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

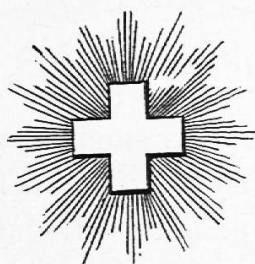
Prix marqués en chiffres connus.

 Remise 
10 % au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N^o 7.



LAUSANNE

13 février 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le sentiment artistique chez l'enfant. — Le « self-government » dans les écoles. — Nouveauté pédagogique. — Chronique scolaire : Valais. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Composition : Une dispute dans un sac d'école. — Dictée. — Lecture-récitation. — Calcul oral. — Variété : Un problème d'arithmétique. — Dessin : Cruche.*

LE SENTIMENT ARTISTIQUE CHEZ L'ENFANT

Est-il vrai, comme quelques personnes le prétendent, que l'enfant soit totalement dépourvu de sentiment artistique ? Il suffit d'observer, pendant leur âge tendre, les petits pour se convaincre du contraire. Il est évident que, durant l'époque de leur premier développement, ce sentiment est vague, très incomplet, grossier même, et ressemble fort à celui des peuplades barbares ou anthropophages de certaines contrées ; mais, parce qu'on a vu des enfants promener leurs doigts sales sur des aquarelles, on en a conclu aussitôt que ces « vulgaires petits personnages, » tout dévoués à leur bouche, n'avaient en eux aucune trace d'esthétique. Or, c'est abominablement faux ; d'ailleurs, il aurait fallu le prouver, ce qui n'a pas été fait.

Dans chaque âme d'enfant, dans cette âme si tendre, si fraîche, si délicate, existe une fibre encore plus tendre, encore plus fraîche et encore plus délicate, et que quelques psychologues ont appelée la « fibre poétique ».

Maintenant, allez dire à un bambin, de trois ou quatre ans, d'analyser ses impressions, c'est évidemment parler latin à un mouton. L'enfant ne sait pas pourquoi quelque chose est beau, mais c'est beau... Il ne comprend pas du tout l'exquise perfection

d'une rose ou d'un œillet; il ne saisit absolument pas la grandeur d'un paysage : il voit, et c'est suffisant. Il vient vers vous et vous crie les yeux brillants de plaisir : « Regarde la belle fleur, regarde la belle bête ! »

Montrez-lui une ortie, il la repousse, ou du moins il ne manifeste aucun plaisir; présentez-lui alors un beau lis ou un papillon multicolore, il le voudra obstinément, et il fera du tapage jusqu'à ce qu'il l'ait.

Et puis, l'enfant est, au fond, un plus grand philosophe que nous, et, dans sa naïveté charmante, voit du beau dans tout. Nous ne trouvons rien d'extraordinaire à un poisson; lui s'intéresse très longtemps à sa vivacité, à ses mouvements perpétuels et rapides, à ses reflets argentés, à sa queue qui frétille. Il regarde les étoiles, la lune qui croît, le soleil qui se couche, sans se faire aucune idée de l'enchaînement merveilleux de tous les systèmes solaires et planétaires. Ça frappe ses yeux et ça touche sa délicate fibre poétique. Il admire sans s'en douter.

Et plus tard, quand il fréquente l'école, quand il est malheureusement un peu moins naïf, ce sentiment artistique s'est développé à son insu, instinctif, caché, et quand vous mettez sous ses yeux un cahier propre et un cahier sale, une page d'écriture bien écrite et une page couverte de « pâtés, » il saura fort bien, tout « vulgaire personnage » qu'il est, distinguer le beau du vilain.

De là, à prétendre que le bambin, de sept ou huit ans, soit un artiste en herbe, il y a loin. Il ne faut rien exagérer; mais il ne faut rien ravalier non plus, car il est prouvé que l'enfant, s'il n'a pas l'adresse dans la main ou dans l'œil, a, du moins, un certain sens du beau au dedans de lui. Et tenez, d'autres preuves... Tous les petits aiment à s'occuper ou plutôt à occuper leurs doigts; ils ne peuvent jamais rester tranquilles, il leur faut une occupation, un amusement. Examinez donc ce qu'ils fabriquent, observez un instant les petits tunnels qu'ils creusent dans le sable, les bateaux qu'ils confectionnent avec une feuille de papier ou une bûche de bois, et vous serez frappés de l'ingéniosité de leurs joujoux et quelquefois de la justesse de leur coup d'œil. Alors, s'ils n'avaient aucune idée de l'harmonie des lignes et des contours...

D'ailleurs, tout ce que je dis est fort connu. Seulement, il y a quelques personnes qui ne veulent pas se rendre compte de l'importance du dessin dans les écoles, et il est nécessaire de leur démontrer que, l'enfant, possédant inné, ce sentiment artistique, ce serait aller contre les lois de la nature que de ne pas le cultiver.

Tout le monde sait avec quel plaisir les petits aiment à tracer des figures sur leur ardoise, et quelle joie ils éprouvent quand on leur dit : « Ça va bien ». Pour eux, le dessin est une véritable récréation, et c'est encore une preuve de plus, puisqu'il les satisfait. On ne saurait par conséquent mieux faire que de profiter de cet état d'âme pour arriver à des résultats pratiques. Et certes, il y en a, des résultats pratiques, car le dessin est une source d'inépuisables observations, une branche qui permet mieux qu'aucune autre, de développer l'adresse de la main et de l'œil, qui prépare les jeunes gens à leur avenir de serrurier, de menuisier, de mécanicien, et qu'il n'est pas permis d'ignorer dans nos temps industriels et militaires.

G. AUBORT.

LE « SELF-GOVERNMENT » DANS LES ECOLES

Le peuple suisse se prépare à acheter la ferme de Neuhof pour en faire un domaine national. Il n'est pas encore acquis et déjà l'on discute de la façon d'utiliser cette terre pestalozzienne.

D'aucuns ont parlé d'instituer à Neuhof une école de travaux manuels où les élèves exerceraient le « self-government ». La haute direction demeurerait entre les mains d'adultes, qui laisseraient aux élèves le soin de veiller à la discipline, à l'administration intérieure.

Cette école où règne le « self-government » ne serait point une nouveauté. Elle a déjà donné lieu à des expériences pédagogiques intéressantes et couronnées de succès. Cette école cherche à stimuler l'amour-propre et le sens de la responsabilité chez l'enfant. Wordsworth a dit : « L'enfant est le père de l'homme. » Ce semblant de paradoxe renferme une vérité profonde. C'est sur l'enfant qu'il faut agir si l'on veut obtenir un homme raisonnablement pensant et capable de se comporter dans la vie comme un précieux citoyen du monde. Cherchons donc à former, à tremper le caractère de l'enfant, dans sa tendre jeunesse, pour que, dans son cœur et dans son esprit, se développent les qualités qui lui seront le plus utiles dans la lutte quotidienne. Les Américains, gens éminemment pratiques, devaient songer à inscrire ce précepte « l'enfant, père de l'homme » à la base d'un système scolaire.

Voyons comment ils s'y sont pris.

C'est à l'Ecole polytechnique supérieure de Los Angeles, en Californie, que fut expérimenté pour la première fois le nouveau système du « self-government ». Cette école est fréquentée par 2000 élèves des deux sexes.

Un jour, quelques garçons se divertissaient à lancer de gros cailloux du jardin de l'école sur le toit d'une hutte ; le toit fut quasi démoli. Le propriétaire de cette case, un pauvre campagnard, vint réclamer auprès du directeur de l'institut. Ce dernier réunit les élèves et leur conseilla d'élire une commission choisie par eux et dans leur sein pour décider de la meilleure façon de réparer les dégâts et de celle de punir les coupables.

L'idée, à cause de sa nouveauté, fut accueillie avec enthousiasme. Les jeunes gens nommèrent leurs représentants, deux par sexe. Ce gouvernement décida de faire une collecte pour indemniser le campagnard et de punir les démolisseurs en les excluant des jeux communs pendant un certain temps.

Ce premier essai fut si encourageant que le directeur permit aux élèves d'élire un comité permanent de vigilance auquel on déférerait tous les condisciples coupables d'une infraction aux règles de l'école. Il ne fut plus dès lors nécessaire de surveiller les garçons pendant les récréations ; leur comité s'en chargeait. On ne vit plus se commettre de ces déprédations isolées, de ces actes de vandalisme presque inévitables dans les collèges aux classes nombreuses.

Durant les leçons, l'autorité du maître demeurait indiscutée ; mais il ne punissait pas lui-même les délinquants ; les polissons étaient renvoyés au comité, qui... discernait les châtimens opportuns.

On songe à introduire ce système dans les écoles américaines, qui ont, comme on sait, des classes mixtes ; les élèves éliraient deux comités dirigeants, l'un pour les filles, l'autre pour les garçons. Tous les six mois, on « ferait » un nouveau président et une nouvelle présidente, assistés chacun de deux conseillers ou conseillères.

N'allez pas croire que les élèves considèrent comme un amusement l'exercice de leurs nouveaux droits et devoirs. Ils jouent leur rôle avec un sérieux remarquable. Quand un cancre, un espiègle, un paresseux devient... ministre, il se transforme aussitôt en magistrat impartial et sévère qui sait se comporter avec toute la dignité nécessaire.

Ce sens de la responsabilité est un excellent facteur moral dans la formation du caractère. Cette manière d'éducation remplace avantageusement le système coercitif que nous pratiquons presque tous. Nous devons réfléchir à cette nouvelle façon de former des caractères sans imposer nos seules opinions, notre seule volonté, sans faire intervenir notre énervement, notre colère ou quelquefois notre faiblesse.

Nous devons y songer d'autant plus que, de nos jours, vous le savez, la famille s'occupe toujours un peu moins de l'éducation des enfants. Dans les localités industrielles, le père et la mère n'ont bien souvent plus le temps ni la force de s'en inquiéter. Si nous voulons éviter la déchéance morale de notre nation, c'est à nous d'y remédier. Je sais bien que certains, parmi nous, estiment que, dans nos classes, nous devons nous en tenir à notre plan d'études, que nous devons *instruire* et que le reste ne nous concerne pas. D'autres font marcher parallèlement l'éducation et l'instruction. C'est bien. Je crois, après tout, qu'il serait préférable de faire plus d'éducation et moins d'instruction.

Mais il conviendrait de la faire d'une façon plus pratique. Nous « régents » encore un peu trop. Inspirons-nous du « self-government ».

Ce système constitue une préparation idéale pour le futur citoyen américain — comme pour les futurs citoyens suisses, — parce que le « self-government » scolaire est basé sur ce principe démocratique : « Le peuple doit être gouverné par le peuple et pour le peuple. »

Ainsi, quand un élève est jugé et condamné par un jury composé de ses camarades, il se persuade plus aisément que la sentence est juste, impartiale, parce qu'elle exprime *l'opinion publique* des enfants de son âge. Quand il est puni par un supérieur, l'enfant est toujours prêt à croire que le punisseur est partial à cause de son âge, à cause de sa supériorité, à cause d'un ordre non exécuté, à cause de l'amour-propre blessé.

A ce sujet, avez-vous remarqué l'affaissement moral subit qui s'opère chez un enfant que nous venons de punir pour un manquement insignifiant, pour une étourderie dont nous nous exagérons l'importance. Nous sentons que la petite volonté se brise et que les tronçons s'abattent, inertes, devant notre intransigeance, devant notre incomplète compréhension de l'âme enfantine. Au contraire, regardons jouer nos élèves ; leurs jeux ont des règles qu'ils connaissent très bien ; ils savent qu'il faut les respecter ; si l'un d'eux se trompe, il lui sera permis très souvent de recommencer ; s'il triche, il est exclu du jeu, il est mis en quarantaine, il subit le châtement qui l'attend et qu'il appliquerait semblablement à ses camarades ; mais l'enfant fautif dans son jeu ne regimbe pas souvent : il perd de bonne grâce, il se laisse faire prisonnier, il se laisse bander les yeux pour chercher à son tour, il se retire, dans le jeu du carré, si son morceau de tuile s'est arrêté sur la ligne... Bref, il me paraît que l'enfant est plus soucieux de maintenir sauf son honneur dans ses relations avec ses camarades que dans sa dépendance avec le maître. Il y aurait là un problème intéressant à fouiller et d'utiles expériences à tenter.

En passant, je constate encore un fait.

Quand des enfants jouent ensemble, ils agissent avec beaucoup de naturel ; ils ne sont pas exigeants, mais, chacun faisant son devoir, tout marche bien ; chez eux, pas de morgue, pas d'attitude empruntée, pas de méfiance, pas de tyrannie. Mais regardez-les lorsqu'ils jouent « à l'école » : le maître ou la maîtresse prend un air farouche, adopte une voix cassante et hautaine, et ouvre des yeux furibonds pour découvrir les moindres accrocs à la discipline ; il admoneste les coupables, il fixe des punitions... tout comme nous, car l'enfant est un inimitable imitateur... Et que font les écoliers joueurs condamnés à quelque pensum ? Ils font des niches à leur camarade-instituteur ; ils sont insoumis et, comme ils n'ont pas à faire à un maître véritable, mais à un maître pour rire, et qu'ils reproduisent la réalité qu'ils connaissent, ils se mettent à discuter.

Ils le feraient aussi avec nous s'ils l'osaient. La discipline imposée par des adultes les gêne ; celle qu'ils admettent tacitement entre eux se supporte sans peine. Cependant, je ne suis pas absolu dans cette appréciation : je sais qu'il y a des exceptions, des mauvais joueurs toujours prêts à chicaner ou à se retirer du jeu s'ils ne gagnent pas ; et je sais aussi qu'il existe des petits êtres qui ne peu-

vent rien faire sans être commandés, sans sentir au-dessus d'eux une volonté impérieuse qui les guide.

Il me semble qu'en confiant aux élèves eux-mêmes l'administration de la discipline dans nos classes, nous contribuerions grandement à fortifier chez eux la volonté, le sens de la justice, le sens du devoir à accomplir, non pas spécialement pour plaire au maître, mais dans l'intérêt de la collectivité, puisque c'est elle qui surveille et elle, par ses représentants, qui juge et condamne. A tout bien considérer, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître dans ce système la vraie manière de former des citoyens républicains, puisque l'école du « self-government » est une république en raccourci. Et nos classes, que sont-elles bien souvent : des monarchies, presque toujours absolues !

Est-ce que les comités de surveillance ne se trompent pas dans leurs décrets ? Est-ce qu'ils n'outrepassent pas leurs droits ? Et bien, il ne le paraît pas. La justice est rendue d'une façon si satisfaisante que les condamnés n'ont jamais recouru au directeur, qui représente ici la cour de cassation, contre les sentences du comité, si sévères qu'elles aient été.

Le fondateur du « self-government » scolaire est le professeur John-H. Francis, directeur du Polytechnicum de Los Angeles. Il est convaincu de la valeur de son système et il pense qu'il sera bientôt adopté dans toutes les écoles des Etats-Unis. Au fait, ce système a été adopté par une autre école supérieure de Los Angeles, par l'Ecole centrale et par l'Ecole normale supérieure de Philadelphie, et par un grand institut de Saint-Louis. Partout avec un grand succès.

Voici comment M. Francis s'exprime lui-même au sujet du « self-government » :

« Le nouveau système a résolu de la meilleure façon possible le problème de la discipline scolaire. Les élèves doivent se persuader qu'ils sont les citoyens de l'école, à la bonne marche de laquelle ils sont directement intéressés, plus encore que les maîtres eux-mêmes. Il faut, à l'école, développer pratiquement les principes fondamentaux des droits et des devoirs civils ; jusqu'à présent, cela n'a pas été fait. Le « self-government » donne aux élèves un sens de la responsabilité qui renforce leur caractère et forme la personnalité et le sérieux des garçons, la dignité et le savoir-faire des jeunes filles, et cela d'une façon surprenante. L'expérience et la connaissance de la nature humaine qu'on acquiert ainsi constituent une précieuse préparation pour les batailles de la vie. »

Il vaudrait la peine d'expérimenter ce système à Neuhof. Il doit certainement donner d'aussi bons résultats chez nous qu'aux Etats-Unis.

Et je ne pense pas que Pestalozzi le désapprouverait. Il tenait trop à l'éducation virile de notre jeunesse.

Eug. MONOD.

Le 3^e volume (Livres d'école) du fascicule *Education et Instruction*, rédigé par le Bureau de la bibliographie nationale sous la direction de A. Sichler, vient de sortir de presse. — Editeur : K.-J. Wyss, Berne. Le second et dernier volume paraîtra vers la fin de 1909.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

Nos lecteurs connaissent déjà les ouvrages de M. Fœrster, privat docent de pédagogie à l'Université de Zurich; nous les leur avons annoncés dans la partie bibliographique du journal.

La principale étude de M. Fœrster (*Schule und Kharakter*) vient d'être traduite en français par M. Pierre Bovet, professeur à l'Académie de Neuchâtel, sous le titre *L'Ecole et le caractère*. Ce travail marque toute une réforme de la discipline scolaire. Nous l'analyserons prochainement dans nos colonnes. Pour le moment, nous nous contentons de le signaler à nos lecteurs, tout en leur faisant savoir ce qui suit : L'apparition de l'ouvrage ayant été retardée, le *Foyer solidariste de Saint-Blaise*, qui édite ce livre, nous prie d'annoncer que le terme de la souscription privilégiée à 2 fr. 50, qu'il réserve aux membres du corps enseignant, est différé jusqu'au 31 mars et que les commandes pourront lui être adressées jusqu'à cette date.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VALAIS. — **Musée industriel et pédagogique.** — A l'Exposition industrielle valaisanne, qui se tiendra à Sion du 1^{er} août au 15 septembre prochain, une place spéciale sera réservée au groupe : Instruction publique. La manifestation qui se prépare a engagé le Département respectif à réaliser pour cette époque le projet de donner au Musée industriel existant un certain développement par la création d'une annexe exclusivement affectée à une installation de mobilier et de matériel scolaires répondant aux exigences modernes. L'établissement ainsi agrandi prendra dès lors la dénomination : Musée industriel et pédagogique. C'est ainsi que l'espace nécessaire y sera réservé pour tous les moyens d'enseignement (ouvrages, revues, instruments, etc.) qui pourraient lui être offerts ou envoyés à titre gracieux, ou dont l'acquisition aurait eu lieu à un prix de faveur. L'Exposition elle-même en profitera d'abord, en attendant que ces objets prennent place dans le Musée industriel et pédagogique, qui aura ainsi, avec le temps, le caractère d'une exposition permanente, comme il en existe déjà plusieurs en Suisse, où elles rendent de précieux services.

Les visiteurs de notre future Exposition pourront ainsi se rendre également compte des progrès accomplis dans le domaine éducatif. Aussi, les généreux donateurs ou exposants de bonne volonté trouveront-ils d'autre part avantage à profiter de l'occasion qui leur est par là offerte de montrer ce que l'on possède actuellement de meilleur comme moyens d'enseignement. Ce sera en même temps pour eux tous une réclame intelligente sur la valeur de laquelle il paraît superflu d'insister ici.

Les dons et dépôts faits au Musée industriel et pédagogique seront mentionnés

successivement dans l'*Ecole primaire*, organe de la Société valaisanne d'éducation. Cette revue éducative prendra dès lors comme sous-titre : *Moniteur du Musée industriel et pédagogique*.

P.-S. — Tous envois et correspondances concernant la partie scolaire du nouvel établissement doivent être adressés au Département de l'Instruction publique, à Sion.

JURA BERNOIS. — Ecoles secondaires. — Le Conseil exécutif a nommé M. le Dr A. Schrag, directeur de l'école des filles de St-Gall, et M. A. Juncker, directeur du progymnase de Delémont, en qualité d'inspecteurs de l'enseignement moyen du canton de Berne. M. le Dr Schrag aura dans son arrondissement toutes les écoles allemandes de l'ancien canton, tandis que M. Juncker aura sous sa surveillance les écoles françaises du Jura et de Bienne, ainsi que les écoles secondaires allemandes du val de Laufen.

H. GOBAT.

*** **Aux membres de la Société des instituteurs bernois.** — Le Comité central se voit obligé de rappeler de nouveau aux membres du corps enseignant bernois la décision que voici : *Lorsqu'une place est mise au concours pour cause de l'expiration de la durée des fonctions*, et que le Comité central n'a ni lancé un avertissement aux sociétaires, ni ordonné l'interdiction, les candidats éventuels sont néanmoins tenus de s'informer auprès du dit Comité s'il est opportun ou non de postuler.

Le Comité central.

BIBLIOGRAPHIE

Leur destin, roman, par Jacques Néant. — A. Favez, éditeur, Chesalles sur Oron. — 3 fr. 50.

Sombre et triste histoire, dont la scène principale se déroule en bonne terre vaudoise, dans la Haute-Broie. Pauline Esseive a épousé sans l'aimer son cousin Maurice, pasteur à Oville (lisez Oron), afin de ne pas le pousser au désespoir. L'ami du pasteur, Michel Landis, devient celui de sa femme, son ami mais non son amant. Cependant leurs relations font l'objet des conversations du public, et dans un moment d'affolement, Pauline se suicide. Le pasteur a eu connaissance des bruits accusant sa femme, mais a refusé d'y croire ; cependant, à la suite d'une conversation qu'il a surprise, il va demander une explication à Landis ; celui-ci se dérobe, puis se tue. Pour terminer, Maurice qui a enfin appris la vérité, désespéré d'être la cause indirecte de la mort des deux êtres qu'il a le plus aimés, devient fou.

Recommandé aux lecteurs qui aiment les scènes émouvantes et les dénouements tragiques!

J. B.

Leitfaden der französischen Sprache, par U. Grand, professeur à l'école cantonale de Coire. Coire, librairie Schuler.

Ce livre comprend trois parties bien distinctes : 1^o un bon choix de lectures surtout narratives, suivies chacune des remarques grammaticales qu'elles comportent ; 2^o un certain nombre d'exercices de conversation portant sur des sujets pratiques ; 3^o une trentaine de courtes poésies. Il offre donc une matière variée aux élèves allemands qui ont déjà des notions suffisantes du français pour l'utiliser avec fruit. Un vocabulaire, placé à la fin du volume, facilitera leur travail.

E. B.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION (*Degré supérieur.*)

Une dispute dans un sac d'école.

Le petit Pierre s'en revenait un soir de l'école. Il marchait seul, lentement. Il regrettait la compagnie de ses camarades qu'il venait de quitter après avoir joué sur la place du village. C'était si bon, le jeu, après la classe, si plaisant de lancer la balle après avoir lutté, sur les bancs de l'école, avec l's du verbe précédé de *tu*, ou l'*nt* du pluriel à la troisième personne. Petit Pierre trouvait que la balle décrivait dans l'air une courbe plus belle que celle qu'il avait vainement essayé de tracer dans la leçon de dessin...

En s'en allant, il songeait à ses devoirs pour le lendemain. Il faudrait recommencer à écrire, à calculer, à apprendre... Oh ! qu'il est dur d'être écolier ! Il s'était arrêté pour flâner, le nez en l'air, les mains dans ses poches. Au moment où il allait suivre le vol d'un couple d'hirondelles, il entendit quelque chose d'étrange dans son sac qui pendait à ses épaules. Curieux, comme tous les enfants, il écouta.

Ses effets étaient en train de nommer un roi parmi eux. Ils voulaient faire comme jadis les animaux de la fable. Et comme eux, ils se chicanèrent.

La plume, dans sa gaine, criait de sa voix pointue :

— C'est moi qui suis la reine. Voyez : je suis faite du métal le plus dur. Je brille comme la reine de Séba et je suis robuste comme il sied à qui veut gouverner. Et puis, je sais écrire.

— Ah ! ma chère, vous n'êtes qu'un bébé, répartit le porte-plume ; comment voulez-vous gouverner puisque je suis votre gouvernante ; vous savez bien que je vous tiens comme une nourrice un enfant, et vous ne pouvez rien faire sans moi !

Dans l'encrier, l'encre s'agitait. Du sein de sa noirceur une voix sortit :

— Taisez-vous, petits vaniteux, dit-elle, sans moi, votre travail est invisible. Ne l'oubliez pas...

Le crayon lui coupa la parole :

— Plume, porte-plume et encre, vous êtes des gens incomplets. Vous ne pouvez rien faire si l'un de vous refuse son concours. Moi, je puis écrire tout seul. Vivant indépendant, je dois être le roi.

La gomme moqueuse se mit à rire et affirma qu'elle pouvait effacer tout ce que les autres faisaient. Elle était donc plus habile. A elle appartenait la royauté.

— Ecoutez-moi, s'écria le livre, sur un ton sérieux. Le plus sage sera le roi, mais non pas le plus fort ou le plus habile. Ne suis-je pas rempli de science ? J'ai des conseils et des proverbes autant que Salomon. Je connais tous les pays de la terre. Je n'ignore aucune loi. N'ai-je pas plus de titres, dans ma table des matières, qu'un lord anglais ou qu'un grand d'Espagne ? N'ai-je pas plus de pages que le roi d'Angleterre lui-même ? Mes tranches, si j'avais voulu, seraient dorées comme les habits d'un monarque sur son trône, et je puis me couvrir d'un éclatant manteau. Par conséquent, la couronne me revient.

Mais le canif, d'une voix tranchante, entr'ouvrit sa lame et prononça ces mots :

— C'est bon ! cessez votre verbiage. Ma lame est mon épée. Et je vais vous tailler en pièces, tous, si vous ajoutez un mot encore. Je suis le roi.

— Silence, monseigneur, répliqua la règle, et paix à vous tous ! Rappelez-vous que je suis la droiture. Je marche dans le bon chemin. Je vous y conduis tous. Je suis la Règle. Je suis la Loi. Je suis le Sceptre. Je suis la vraie Reine.

La plume, le porte-plume, l'encre, le crayon, la gomme, le livre et le canif demeurèrent muets. Ils n'avaient rien à ajouter. La règle les maîtrisait tous.

Petit Pierre comprit cela. Il comprit que, dans la vie, même dans la vie d'un écolier, il faut une règle qui trace une ligne de conduite. Et cette règle répète tous les jours, à chaque tour qu'elle fait, qu'il faut travailler et que chaque tour de l'aiguille sur le cadran de l'horloge doit marquer une petite conquête sur l'ignorance et sur la paresse.

D'ailleurs, petit Pierre savait que si l'on ne veut pas obéir à ses ordres, la règle vous tombe sur les doigts, et quand elle n'a pas le temps, elle invite sa cousine plus flexible, la baguette de coudrier, à faire le gendarme dans la classe.

Non, petit Pierre ne veut pas se révolter contre M^{me} la Règle. Il sera docile.

Et il court à la maison pour faire ses devoirs, tous ses devoirs et tout son devoir.

(Adapté du contenu d'une demi-page d'un livre de lecture anglais.)

EUG. MONOD.

Si ce récit vous agréé, vous pourrez le lire à vos élèves qui pourront le rédiger après votre lecture. Ils auront alors l'occasion d'employer les ponctuations qui doivent précéder des paroles citées. Ils sauront même, sous votre habile direction, deviner les réponses des divers candidats à la royauté et la décision prise par petit Pierre.

DICTÉE

La première neige.

I. L'autre jour, j'éprouvai une grande joie. En m'éveillant, parole d'honneur ! je trouvai la neige, très peu, par exemple, autant que de sucre sur une praline, mais assez pour éclairer l'horizon, souligner les corniches des toits et des gouttières, donner aux bûches empilées du chantier de bois, mon voisin, comme un air de village russe, et pour égayer d'un point d'argent les feuilles recroquevillées du vieux rosier, dans le petit jardin brûlé par le froid où des chrysanthèmes se meurent.

C'était donc l'hiver, l'hiver véritable, avec ses franches gelées, et ses bises cinglantes et coupantes, l'hiver des ciels légers et des plaines blanches, la bonne saison des pelotonnements égoïstes et des plaisirs savourés tout seul, qui, pour le passant trottant dans la rue, évoque des rêves de bonheur derrière toute vitre allumée, et qui, après une course de deux heures à travers champs, fait trouver, en rentrant, le chez soi plus chaud et la flamme du foyer plus vive.

II. Aux jolis mois, tout distrayait : le bec d'un pivert, un frou-frou d'ailes, le glissement furtif d'une couleuvre sous l'herbe sèche, ou la sape vaguement perçue

d'une taupe ou d'un hérisson. Sans compter les oiseaux qui chantent et mille bêtes qui s'égosillent ! A présent, dans le jour plus vif où flotte un reflet de bonheur, le bois est muet et recueilli. Du givre sur les branches et la neige à perte de vue, avec des ronds noirs aux pieds des arbres où apparaît la mousse humide. Des ronces, des brindilles que le froid décore jettent en travers du chemin creux des girandoles de cristal. Et pas de bruit, sinon la neige criant sous le pied, un bout de bois gelé qui casse, le croassement lointain d'un corbeau, le cui-cui plaintif d'un rouge-gorge cherchant des baies dans un prunellier ; puis, subitement, de grands silences, même sur l'étang, si bruyant l'été, où, parmi les joncs cassés, les iris flétris qu'une lame de glace emprisonne, se tient coi le chœur des grenouilles. Et sur le revers des sillons, la neige où poussent des pointes vertes reflète le bleu du ciel et prend au soleil une fine teinte de turquoise.

(E. BUTTET.)

PAUL ARÈNE.

Un bon manuel.

Collection Edouard Petit. E. Huleux, inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, *La Vie littéraire à l'école*, un volume cartonné de 377 pages. Librairie d'éducation nationale, Paris, 18 et 20, rue Soufflot. Huitième édition. Prix : 1 fr. 50.

Il y a longtemps qu'un livre scolaire ne m'a fait un tel plaisir. C'est une anthologie, à la fois livre de lecture, de récitation et de rédaction. L'ouvrage compte 150 morceaux — prose 100, poésie 50 — choisis avec un goût littéraire très sûr, une parfaite compétence, un éclectisme intelligent et un vif sentiment des besoins et des moyens de l'école.

M. Huleux, dans une excellente préface, nous indique lui-même le but de son livre : « La lecture, tout en servant à développer les sentiments moraux et à élargir les connaissances, doit être surtout un *exercice de langue*, et, comme tel, une préparation à cette partie si difficile, la *rédaction*. »

Mettre sous les yeux des élèves des textes qui puissent leur être présentés comme des modèles de composition française ; lire ces textes, les expliquer, les analyser ; y chercher les idées et leur enchaînement, y trouver la notion d'un plan, d'une méthode ; proposer des exercices similaires ; contracter ainsi des habitudes de réflexion et de pensée, d'ordre dans l'expression de ces pensées : « tel est le but essentiel qu'on a essayé d'atteindre, tout en n'omettant jamais, nous le répétons, de dégager la leçon morale ou les connaissances profitables qui découlent du morceau. »

« Nous pensons, dit M. Huleux en terminant, qu'on ne saurait rien mettre de trop pur sous les yeux des enfants. » N'est-ce point là le mot si vrai et si profond de Goethe : « Für die Jugend ist nur das Beste gut genug ? »

Il serait temps qu'on le comprit enfin. Quand donc en aurons-nous fini avec cette vieille erreur, que ce qui est vraiment artistique, vraiment *beau*, est trop difficile pour les enfants et qu'ils n'y comprennent rien ? Et le moment n'est-il pas venu de bannir impitoyablement de nos classes — que ce soit pour la lecture, la composition, la récitation, les exercices d'orthographe, d'analyse ou de grammaire — tout morceau non réellement littéraire ? Quand on réfléchit au trésor immense et inépuisable de pensée, d'art, de beauté, de vie, qui va s'enri-

chissant chaque jour et auquel on n'a qu'à prendre, à prendre encore et toujours, et que l'on sait quelles pauvretés — pour ne pas dire davantage — on fait parfois écrire, lire et — ô crime — apprendre par cœur, on éprouve certainement quelque peine à ne se point fâcher !...

Voilà pourquoi il fait bon rencontrer des hommes comme M. Huleux. Son livre n'est pas un livre banal. Si l'on y retrouve quelques morceaux bien connus, dits de chrestomathie, *Le Semeur*, de Hugo, quelques fables de La Fontaine, *L'automne*, de Gustave Droz, d'autres encore, faut-il en faire un grief à l'auteur ? Parce que plusieurs ont trouvé ces morceaux exceptionnellement bons, est-ce un motif pour les rejeter ? D'ailleurs, presque toutes les pages citées par M. Huleux sont absolument nouvelles dans un manuel scolaire. Les noms mêmes des auteurs n'en sont-ils pas la preuve : Izoulet, Bouchor, Lavis, Renan, Leconte de Lisle, Charles Gide, Quinet, Taine, Louis Blanc, Charles Frémine, Zola, Charles Richet, etc., etc.

Ce livre peut rendre de grands services dans nos classes (degrés moyen et supérieur). Nous le recommandons sans arrière-pensée. Le volume est illustré de vingt reproductions de tableaux célèbres. Ce n'est pas la meilleure partie de l'ouvrage, quoique le choix m'en paraisse en général heureux. C'est l'exécution qui, dans quelques gravures (p. 253, *Le Printemps*, de Daubigny ; p. 292, *Les Foins*, de Bastien Lepage, surtout), laisse décidément trop à désirer. Pour d'autres, le procédé est meilleur, sans jamais cependant devenir irréprochable : Payraud, *Le départ pour la pêche*, p. 74 ; Millet, *L'homme à la houe*, p. 144 ; Mlle L. Mercier, *Heureuses les âmes simples*, p. 180. Je sais bien que l'ouvrage ne coûte qu'un franc cinquante... C'est égal, il faut souhaiter qu'une prochaine édition nous donne des reproductions tout à fait dignes des œuvres elles-mêmes. Alors, mais alors seulement, le livre de M. Huleux sera bien près d'être un livre parfait.

Albert CHESSEX.

Nuit d'hiver:

Tiré de E. HULEUX, *La vie littéraire à l'école*.

39^e LECTURE-RÉCITATION.

Ce morceau est la description d'une froide et claire nuit d'hiver. Ses détails ont été observés et sont rendus avec exactitude et précision. — *Guy de Maupassant* (1850-1893) est un écrivain d'origine normande, d'un talent vigoureux.

PLAN. — 1. La plaine. — 2. La végétation. — 3. La lune. — 4. Les oiseaux.

1. La grande plaine est blanche, *immobile et sans voix*.

Pas un bruit, pas un son ; *toute vie est éteinte*.

Mais on entend parfois, comme une *morne plainte*,

Quelque chien sans abri qui hurle au fond d'un bois.

2. Plus de chansons dans l'air ; sous nos pieds plus de chaumes.

L'hiver s'est abattu sur toute *floraison* ;

Des arbres dépouillés dressent à l'horizon

Leurs squelettes blanchis ainsi que des *fantômes*.

3. La lune est large et pâle et semble se hâter.

On dirait qu'elle a froid dans le grand *ciel austère*.

De son *morne regard* elle parcourt la terre ;
Et, voyant tout désert, s'empresse à nous quitter.
Et froids tombent sur nous les rayons qu'elle darde,
Fantastiques lueurs qu'elle s'en va semant ;
Et la neige s'éclaire au loin *sinistrement*
Aux *étranges reflets* de sa *clarté blafarde*.

4. Oh ! la terrible nuit pour les petits oiseaux !
Un vent glacé *frissonne* et court par les allées,
Eux n'ayant plus l'*asile ombragé* des berceaux,
Ne peuvent pas dormir sur leurs pattes gelées.
Dans les grands arbres nus que couvre le *verglas*,
Ils sont là, tout tremblants, sans rien qui les protège.
De leur œil inquiet ils regardent la neige,
Attendant jusqu'au jour la nuit qui ne vient pas.

Guy de Maupassant. *Des vers*. P. Ollendorff, édit.

EXPLICATION DES MOTS ET DES PHRASES.

Sens des expressions en *italique*. — *Immobile*, où rien ne bouge. — *Sans voix*, les oiseaux, les insectes, tout s'est tu. — *Toute vie est éteinte*, tout semble mort. — *Morne plainte*, plainte triste. — *Floraison*, état d'une plante qui est fleurie ; à ici le sens de végétation. — *Fantômes*, on compare les arbres à des fantômes, parce qu'ils sont nus et n'ont plus que l'apparence d'eux-mêmes. — *Ciel austère*, un peu triste, qui éveille des pensées graves. — *Morne regard*, triste. — *Fantastiques lueurs*, jets de lumière bizarres. — *Sinistrement*, d'une façon triste, sombre. — *Etranges reflets*, lueurs bizarres. — *Clarté blafarde*, lumière pâle et triste. — *Frisonne*, tremble. — *Asile ombragé*, les berceaux étaient un *asile* pour les oiseaux, c'est-à-dire un endroit où ils étaient à l'abri ; cet asile était *ombragé*, puisqu'il était couvert de verdure. — *Verglas*, couche mince de glace.

EXERCICES. — Relever les mots placés par *gradation* dans les deux premiers vers ; — la *comparaison* dans la seconde partie du morceau ; — les principales *expressions figurées* dans la troisième partie.

ANALYSE DES IDÉES.

Quelles sont les *choses* que le poète passe successivement en revue dans sa description ? — Comment décrit-il la *plaine* ? — Que dit-il de la *végétation* ? — Comment représente-t-il : la *lune*, le *ciel*, la *terre*, la *neige* ? — Comment exprime-t-il sa *pitié* pour les petits oiseaux ?

RÉDACTION.

Un pauvre petit oiseau, blotti derrière la branche d'un arbre, songe aux *privations* que lui impose l'hiver, et fait entendre sa *complainte de pitié*.

E. Huleux, *La Vie littéraire à l'école*, p. 91 à 93.

(Alb. C.)

La conscience.

(25^e LECTURE.)

Tous, nous avons en nous-même un juge de nos actes, qui les approuve, s'ils sont bons, qui les condamne, s'ils sont mauvais. Ce juge, c'est la conscience, dont nous devons écouter les inspirations. — L'auteur montre, dans le morceau qui suit, combien est impérieuse la voix de la conscience pour nous rappeler au

devoir, lorsque notre égoïsme nous porte à l'oublier. — *Stendhal* est le pseudonyme du romancier français Henri Beyle (1783-1842).

PLAN. — 1. Le lieu. — 2. L'accident ; réflexions. — 3. La conscience. — 4. L'homme sauvé. — 5. Réflexions.

1. — Je me promenais vers le pont d'Iéna ; il faisait un grand vent ; la Seine était *houleuse*... Je suivais de l'œil un petit batelet, rempli de sable jusqu'au bord, qui voulait passer sous la dernière *arche* du pont.

2. — Tout à coup le batelet *chavira* ; je vis le batelier essayer de nager, mais il s'y prenait mal. « Ce maladroit va se noyer, » me dis-je ; j'eus quelque idée de me jeter à l'eau ; mais j'ai quarante-sept ans et des *rhumatismes* ; il faisait un froid piquant... « Ce serait trop fou à moi, me disais-je ; quand je serai cloué dans mon lit avec un rhumatisme *aigu*, qui viendra me voir ? Qui songera à moi ? Je serai seul à mourir d'ennui, comme l'an passé. »

3. — Je m'éloignai rapidement, et je me mis à penser à autre chose. Tout à coup je me dis : « Lieutenant Louhaut, tu es un... ! — Et les soixante-sept jours que le rhumatisme m'a retenu au lit l'an passé ? dit le parti de la prudence. Que le diable emporte cet homme ! Il faut savoir nager quand on est *marinier*. »

4. — Je marchais fort vite vers l'*Ecole militaire*. Tout à coup une voix me dit : « Lieutenant Louhaut, vous êtes un lâche ! » Ce mot me fit *tressaillir*. Je me mis à courir vers la Seine. Je sauvai l'homme sans difficulté...

5. — Qu'est-ce qui m'a fait faire ma belle action ?... Ma foi, c'est la peur du mépris ; c'est cette voix qui me dit : « Lieutenant Louhaut, vous êtes un lâche ! » Ce qui me frappa, c'est que la voix, cette fois, ne me tutoyait pas... Je me serais méprisé moi-même si je ne me fusse pas jeté à l'eau. STENDHAL.

EXPLICATION DES MOTS ET DES PHRASES.

Sens des expressions en *italique*. — *Houleuse*, agitée par la houle, le mouvement des vagues. — *Arche*, voûte en forme d'arc supportée par des piles. — *Chavira*, se renversa. — *Rhumatisme*, maladie caractérisée par une fluxion des articulations, des muscles. — *Aigu*, vif, douloureux. — *Marinier*, conducteur de bateau sur un fleuve, une rivière. — *Ecole militaire*, monument de Paris. — *Tressaillir*, éprouver une émotion.

EXERCICES. — D'où viennent les mots : *arche*, *batelet*, *rhumatisme*, *lieutenant*, *marinier*, *tressaillir*, *tutoyait* ?

ANALYSE DES IDÉES.

Pourquoi ce morceau est-il *intitulé* : la conscience ? — En exposer le *plan*. — Où la *scène* se passe-t-elle ? — En quelle *saison* ? — Qu'est le *personnage* de cette scène ? — Quel est le *sentiment* qui domine en lui ? — D'où viennent les *hésitations* qu'il éprouve ? — Rendre la pensée qui se cache derrière cette réflexion : *ce qui me frappa, c'est que la voix, cette fois, ne me tutoyait pas*. — Reproduire le récit.

RÉDACTION.

Imaginez un *cas de conscience*, par exemple, l'histoire d'une petite fille ou d'un petit garçon, dont la mère est malade et la famille malheureuse, et qui, allant faire une commission, trouve une pièce d'or. Vous raconterez son *émotion*, la *lutte* qui se livre en sa conscience et sa *résolution* définitive.

E. Huleux, *La Vie littéraire à l'école*, p. 60 et 61.

Alb. C.

CALCUL ORAL (suite) ¹.

Degré inférieur : de 1 à 20.

1. Un train omnibus est composé de 14 wagons dont 6 wagons à marchandises. Combien compte-t-il de wagons à voyageurs? ($14 = 6 + ?$)
2. Alfred a 11 pommes dont 6 douces. Combien a-t-il de pommes fortes? ($11 = 6 + ?$)
3. Quinze enfants jouent sur la place; il y a 7 garçons. Combien y a-t-il de filles? ($15 = 7 + ?$)
4. Un négociant reçoit du facteur 15 pièces de correspondance; il y a 8 lettres; le reste comprend des cartes. Combien reçoit-il de cartes? ($15 = 8 + ?$)
5. Notre classe a eu 2 semaines (14 jours) de vacances; il y a eu 5 jours pluvieux. Combien y a-t-il eu de jours sans pluie? ($14 = 5 + ?$)
6. Un tram transporte 13 voyageurs; 8 sont à l'intérieur. Combien de voyageurs sont sur les plateformes? ($13 = 8 + ?$)
7. Un arbre de Noël est orné de 16 noix; 7 sont argentées, les autres sont dorées. Combien sont dorées? ($16 = 7 + ?$)
8. Sur un étang nagent 11 oiseaux, dont 2 cygnes. Combien y a-t-il d'autres palmipèdes? ($11 = 2 + ?$)
9. Une caisse renferme 16 bouteilles de vin, dont 8 de vin blanc et les autres de vin rouge. Combien y a-t-il de bouteilles de vin rouge? ($16 = 8 + ?$)
10. Un marchand conduit 12 vaches à la foire; il y a 4 génisses. Combien y a-t-il de vaches proprement dites? ($12 = 4 + ?$)
11. Combien y a-t-il d'heures de 3 heures après midi jusqu'à minuit? ($3 + ? = 12$)
12. Sur 11 rosiers d'un parterre, 8 ont résisté aux rigueurs de l'hiver. Combien ont péri? ($8 + ? = 11$)
13. Jean aura son anniversaire le 15 de ce mois; c'est aujourd'hui le 7. Dans combien de jours aura-t-il sa fête? ($7 + ? = 15$)
14. Huit mois de cette année sont écoulés. Combien l'année durera-t-elle encore? ($8 + ? = 12$)
15. Dans un carré de mon jardin, je plante des haricots à rame dans 14 « creux »; je n'ai que 6 « berclures ». Combien m'en manque-t-il? ($6 + ? = 14$).
16. Un enfant entre à l'école à 7 ans et en sort à 15 ans. Pendant combien d'années fréquente-t-il l'école? ($7 + ? = 15$)
17. Une rampe d'escalier compte 14 marches. Combien de marches doit-on encore monter lorsqu'on est sur la 7^{me}? ($7 + ? = 14$).
18. Un cep porte 5 grappes de raisins; un autre en porte 11. Combien y en a-t-il de plus sur le second? ($5 + ? = 11$)

(A suivre.)

VARIÉTÉ

Un devoir d'arithmétique.

Il y a quelques jours, se présentait dans la boutique d'un épicier de X^{'''} un gamin à la mine éveillée, qui, très sérieusement, déplaia une feuille de papier et se mit à lire ce qui suit :

— Je voudrais 6 livres de sucre à 30 cent. la livre.

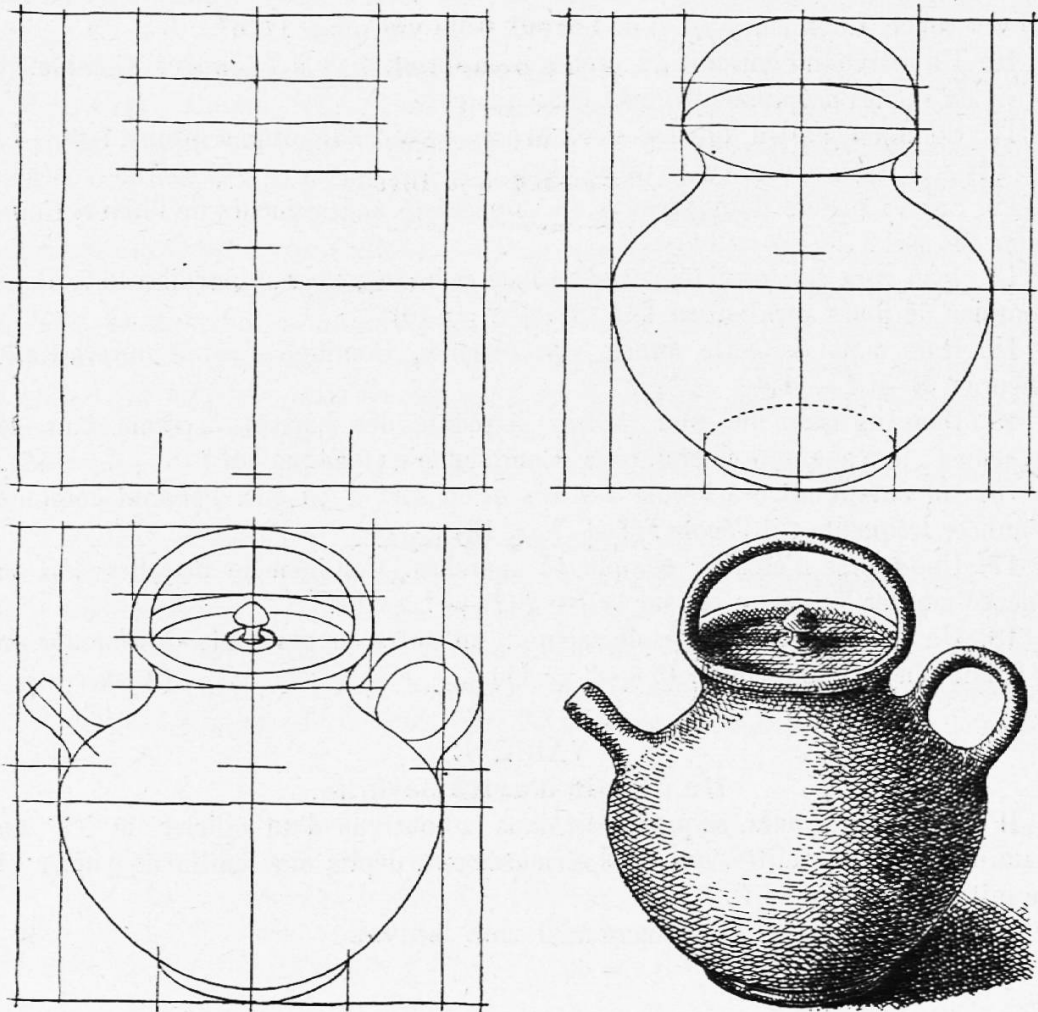
¹ Tous droits réservés.

- Très bien, répond le digne commerçant sans défiance, cela fait f. 1,80.
— Ce n'est pas tout, continue le gamin imperturbable, il me faudrait encore 12 livres de riz à 25 cent. la livre.
— Cela fait f. 3, mon ami.
— 7 kg. de café à f. 1,80 le kg.
— F. 12,60.
— Un quart de livre de thé à f. 5 la livre.
— Cela te coûtera f. 1,25.
Et cela continue jusqu'à ce que le jeune espiègle arrive au bout de sa liste.
— Donnez-moi le compte total, dit-il en tendant le feuillet au droguiste.
Le commerçant s'exécute et demande à son jeune client si sa mère lui a donné l'argent nécessaire.
— Maman? Mais elle ne m'a pas envoyé chez vous, reprend triomphalement le bonhomme! Je voulais simplement vous faire calculer mon devoir d'arithmétique.

Communiqué par E. A.-A.

DESSIN

Cruche.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES NORMALES

**Examens en obtention du brevet de capacité
pour l'enseignement primaire.**

Examen préliminaire : du 24 au 30 mars.

Examen final : du 22 au 30 mars.

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des écoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le **13 mars** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement** et **horaire** à la Direction.
Lausanne, le 25 janvier 1909.

H 3062 L

ÉCOLES NORMALES

**Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement
dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.**

1^{re} série d'épreuves : les 26, 27 et 28 avril.

2^{me} série d'épreuves : les 1 et 2 juillet.

Demander **règlement** et **horaire** à la Direction.

H 3062 L.

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission.

- a) Pour la **IV^{me} classe des garçons**, les jeudi et vendredi 1 et 2 avril ;
 - b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les vendredi et samedi 2 et 3 avril.
- Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 20 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine) ;
- b) Un certificat de vaccination ;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'État, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants et aspirantes doivent être âgés de **16 ans** au moins révolus au 31 décembre ; être exempts d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 25 janvier 1909.

H 3062 L

LIBRAIRIE DE LA SORBONNE ET DES LANGUES ÉTRANGÈRES

H. DIDIER, éditeur

4 et 6, Rue de la Sorbonne, Paris-V^e. — Adresse télégraphique : HENDID-PARIS

COURS SIMPLE ET COMPLET DE LANGUE LATINE

par Paul CROUZET

Professeur au Collège ROLLIN (Paris), ancien Elève de l'Ecole Normale supérieure.

Grammaire Latine

Simple et complet pour toutes les classes (1^{er} et 2^e cycles) de l'enseignement secondaire, conforme aux nouveaux programmes, 31 mai 1902. Un volume in-12, relié toile, 8^e édition (40^e mille) fr. 2. —

Sixième et Cinquième.

Méthode Latine et Exercices Illustrés

Le Mot à Mot — La Correction, par P. CROUZET et G. BERTHET. — Un volume in-12 de XVI-424 p., relié toile souple. 4^e édition (18^e mille) . . . fr. 2.80

Recueils de Textes Latins faciles

100 textes accompagnés de 50 magnifiques illustrations, d'après les tableaux et les œuvres d'art célèbres. Nombreuses innovations pédagogiques.

SOUS PRESSE (pour paraître fin décembre 1908).

Quatrième et Troisième.

Méthode Latine et Exercices Illustrés

Le Français — La Latinité, par P. CROUZET et G. BERTHET. — Un volume in-12 de XXIV-446 pages, relié toile souple fr. 2.80

La Version Latine

par la Grammaire et la Logique.

Pages et Pensées morales (Classes de 4^e, 3^e, 2^e et 1^{re}). 200 textes divisés par classes, par P. CROUZET. — Un volume in-12 de XII-200 pages, 3^e édition, 12^e mille. Broché fr. 2. —

Deuxième et Première.

Méthode Latine et Exercices Illustrés

L'Explication littéraire — Le Style.

SOUS PRESSE.

La Version Latine

par la Grammaire et la Logique.

Pages et Pensées morales (Classes de 4^e, 3^e, 2^e et 1^{re}). 200 textes divisés par classes, par P. CROUZET. — Un volume in-12 de XII-200 pages, 3^e édition, 12^e mille. Broché fr. 2. —

Méthodes Solidaires

de Version latine et de Thème latin.

Extrait de la MÉTHODE LATINE (Classes de 4^e et 3^e), par P. CROUZET et G. BERTHET. Un volume in-12 de 142 pages. Broché fr. 1.50

VÊTEMENTS & DRAPERIE

Anglaise, Française
et Suisse.

**Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.**

Exiger
des morceaux
p^r réparations.

**MAISON ..
• MODÈLE**

*Maier
& Chapuis*

LAUSANNE
22, RUE DU PONT

Envois à choix
immédiats.
Collections
échantillons
à disposition.



TOUJOURS

10⁰/₀

d'escompte

au lieu du **3 %**
habituel à 30 jours,
aux membres de la

S. P. V.

PENSION

Instituteur à Liestal (Bâle-Campagne) recevrait en pension pour le printemps un ou deux garçons ou filles qui désireraient apprendre la langue allemande. Bonnes écoles primaires et secondaires. Vie de famille. Belles chambres. 5 minutes en dehors de la ville. Piano. Prix de pension, 60 francs par mois, les leçons d'allemand comprises. Bonnes références.

S'adresser à M. N. Tschopp, instituteur, Liestal.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — **Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Albanvorstadt 16. Postfach 1

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

RÉPERTOIRE CHORAL

Préparation au concours

PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes,
avec exercices de lecture à vue

PREMIÈRE PARTIE

par CHARLES MAYOR, professeur

Prix net : 1 fr. 35

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le *PRIMA VISTA* comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le *PRIMA VISTA* est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse en donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le *PRIMA VISTA* a obtenu une entière approbation.

Ce solfège est envoyé à l'examen sur demande.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MUSIQUE ET D'ÉDITION

Agence de Concerts

FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

TRÈS GRAND CHOIX DE **MUSIQUE CHORALE**

Chœurs d'enfants. — Chœurs de femmes. — Chœurs d'hommes. — Chœurs mixtes.

MUSIQUE PROFANE ET RELIGIEUSE Pour toutes circonstances.

Catalogue gratis et franco sur demande.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.